

Décision

Générale

modern

Décision n° 86-0605/PR/MADR portant nomination d'un régisseur de caisse d'avance.

n° 86-0605/PR/MADR

Ministère
Ministère de l'agriculture et du développement rural

Date de publication
14 mai 1986

Numéro JO
n° 9 du 15/06/1986

Date du numéro
15 juin 1986

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

Vules lois constitutionnelles n°s LR/77-001 et LR/77-002 en date du 27 juin 1977

Vula délibération n°475/6e du 24 mai 1968 portant réglementation financière

Vul'arrêté n° 1634 / SG / CG du 28 octobre 1968 portant réglementation de la comptabilité publique et fixant les attributions des agents de l'ordre administratif chargés de l'exécution du budget de l'Etat et des budgets annexes.

Vul'arrêté n° 86-0617 du 14 mai 1986 portant création d'une caisse d'avance du service du Génie rural pour le compte du projet 1er programme de microréalisations , financé par la Communauté économique européenne.

TEXTE INTÉGRAL

Article premier. — Monsieur Mohamed Issa Awaleh, adjoint au chef de la subdivision des Etudes et Travaux d'Equipements ruraux, service du 'Génie rural, est nommé régisseur de la caisse d'avance.

Art. 2

— La présente décision sera enregistrée, publiée et exécutée partout où besoin sera.

Par le président de la République.0. le directeur de cabinet

ISMAËL GUEDI HARED